



**Des citoyens impliqués à tous les étages.
Vision écosocialiste des pratiques démocratiques.**

Virginie Godet
Avril 2025
14.224 signes

Nous vivons dans une société démocratique. Ceci semble pour beaucoup un fait accompli. Et pourtant, la démocratie représentative présente des signes d'essoufflement. Par ailleurs, un déficit de confiance des citoyens envers les institutions, mais aussi envers les contre-pouvoirs, se développe. Les résultats de la dernière enquête "Ceci n'est pas une crise", publiés en mars 2025 s'avèrent, de ce point de vue, singulièrement inquiétants¹. On y voit monter le désir de l'homme fort, le retour de la tribalisation de la société... Bien que ceci doive être contextualisé dans un ensemble de données exprimant avant tout un besoin de clarté et de transparence, on voit s'ancrer dans l'opinion publique des idées qui s'opposent à une vision ouverte, à une conception de la société où chaque citoyen voit sa parole prise en compte et ses besoins rencontrés. Bref, d'un gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple, lequel reste toutefois, toujours selon cette enquête, favorisé par 19,2% des personnes interrogées.

Mais comment faire?

Peut-être, et avant toute chose, commencer par définir notre vision de la démocratie.

Le vocabulaire politique du CRISP en donne la définition générale suivante : *Régime dans lequel la souveraineté politique appartient aux citoyens, qui l'exercent soit directement, soit*

¹ Analyse des résultats de l'Enquête "Ceci n'est pas une crise" sur le site de la RTBF, 5 mars 2025:
<https://www.rtb.be/article/enquete-ceci-n-est-pas-une-crise-7-belges-sur-10-souhaitent-un-leader-politique-fort-sans-contre-pouvoirs-11514588>

*indirectement par la voie d'élections libres. Ce type de société est fondé sur les principes de liberté et d'égalité des citoyens devant la loi*².

Or, s'inspirant notamment des écrits de Murray Bookchin, donc de l'écologie sociale, la vision écosocialiste du fonctionnement démocratique s'inscrit dans une volonté de développement des processus de démocratie directe ou en tout cas la plus directe possible, en commençant par l'échelon local comme lieu d'apprentissage. Car la démocratie, bien plus qu'un principe, est un processus, voire un ensemble de processus.

Le philosophe Paul Ricoeur la décrit comme suit: *Est démocratique, une société qui se reconnaît divisée, c'est-à-dire traversée par des contradictions d'intérêt et qui se fixe comme modalité, d'associer à parts égales, chaque citoyen dans l'expression de ces contradictions, l'analyse de ces contradictions et la mise en délibération de ces contradictions, en vue d'arriver à un arbitrage*³.

De nombreux outils déjà existants peuvent être mobilisés dans ce cadre, afin de favoriser ces pratiques.

Exprimer et analyser les contradictions: le rôle de l'éducation populaire

On ne naît pas citoyen engagé, actif et critique. On le devient. Certains des savoirs nécessaires à cet exercice s'acquièrent lors de la scolarité, mais tous ne sont pas égaux devant ces apprentissages, ne serait-ce que par les variations dans les programmes selon les filières ou les options. Histoire et géographie sont négligées dans les filières qualifiantes, par exemple, perçues comme moins utiles à la formation des ouvriers et techniciens. Ceci dit, les connaissances en économie des latinistes sont proches de zéro.

L'éducation familiale peut pallier dans certains cas. Et l'on notera que si la culture dite générale semble plus accessible aux classes supérieures et moyennes, la culture de l'engagement par contre, sera plus facilement acquise dans les familles des classes populaires, à commencer par le syndicalisme.⁴

S'il est désormais possible de se former individuellement, vu la somme de connaissances disponible en ligne, l'éducation populaire reste une démarche qui garde évidemment toute sa pertinence dans le cadre de pratiques démocratiques alliant émancipations individuelle et collective.

² Vocabulaire Politique du CRISP, notice sur la démocratie : <https://www.vocabulairepolitique.be/democratie/>

³ Paul Ricoeur, *L'idéologie et l'Utopie*, Ed. du Seuil.

⁴ Voir à ce sujet la conférence gesticulée de Frank Lepage et Anthony Pouliquen : *Et vous, au fait? Vous sentez-vous cultivés? Et vous, au fait? Vous sentez-vous cultivés? Conférence gesticulée*

Si nous utilisons les termes éducation populaire, plutôt que permanente comme il convient de le faire en Fédération Wallonie-Bruxelles, c'est que la confusion est courante avec la formation continue. Or, l'éducation populaire -ou permanente- repose sur la co-construction des savoirs et savoir-faire, relève d'une démarche individuelle des participants et n'a pas d'objectif qualifiant⁵. Qui plus est, son organisation relève du monde associatif. Les différentes associations d'éducation permanente, par ailleurs, ne sont pas toutes subsidiées, et partant ne demandent pas la reconnaissance par les pouvoirs subsidiaires. Chacun, chacune vient avec ses bagages, ses expériences, et les confronte à l'histoire des luttes sociales, à des savoirs théoriques qui permettent leur mise en contexte dans une société donnée, et une réflexion critique sur celle-ci.

Ainsi, la lecture collective d'une fiche de paie permet de comprendre non seulement celle-ci, mais ce qu'est l'impôt et à quoi il sert, à quoi il peut être affecté. Une simple tomate-crevettes est une porte ouverte vers le commerce international, les traités de libre échange et le concept d'empreinte écologique (d'où viennent les aliments, comment sont-ils produits, transformés, dans quelles conditions, comment sont-ils transportés?). Et que dire du traçage d'un t-shirt d'une enseigne de fast-fashion et de ses implications sur toute la chaîne de production, mais également sur les conditions de travail des employés de points de distribution au Nord et dans les usines de sous-traitance au Sud? Les exemples sont nombreux, et ouvrent aussi sur les questions d'urbanisme, d'accessibilité ou d'aménagement du territoire. C'est ce que l'on appellera l'expertise du quotidien. Enrichie par les savoirs, les expertises académiques, elle forme la base de l'analyse critique et de la capacité de proposition. Examinons à présent les modalités permettant à ces propositions de franchir le pas de la délibération et de l'arbitrage.

Délibération et arbitrage : des pratiques en expérimentation

Plusieurs pistes s'ouvrent, notamment celles des pratiques participatives et délibératives. Le vocabulaire politique du CRISP définit la démocratie participative comme suit: *La démocratie participative peut s'exprimer à travers différents instruments structurels : des procédés de consultation (on parle d'ailleurs parfois de « démocratie consultative »), des formes de concertation ou certains droits constitutionnellement consacrés comme celui de déposer des pétitions. Il existe aussi des modes de concertation plus informels ou ponctuels, impliquant des associations actives dans un secteur déterminé, des comités de quartier, des collectifs de riverains, des groupements s'étant spontanément créés afin de porter une revendication politique particulière...*⁶

⁵ Démarche visant l'analyse critique de la société, la stimulation d'initiatives démocratiques et collectives, le développement de la citoyenneté active et l'exercice des droits sociaux, culturels, environnementaux et économiques, dans une perspective d'émancipation individuelle et collective des publics. Cf portail de l'Éducation permanente, Fédération Wallonie-Bruxelles. [Éducation Permanente](#).

⁶ Vocabulaire Politique du CRISP, notice sur la démocratie participative : [démocratie participative | CRISP asbl](#)

En allant plus loin, il existe également des possibilités d'accorder aux comités de quartier des budgets participatifs, c'est-à-dire des sommes allouées afin de développer des projets sur des zones données : préservation d'une zone verte, création d'aires de jeux ou de lieux de partage intergénérationnel. Ces processus permettent en effet une implication des citoyens au niveau local, leur donnent une prise directe sur leur quotidien et une possibilité de voir à court ou moyen terme l'application de leurs propositions.

Toutefois, ces processus peuvent être - sciemment ou non - détournés de leur but premier, donner une illusion d'implication et mener à terme à une frustration, notamment lorsque les propositions sont écartées ou modifiées de telle sorte que leurs auteurs s'en sentent dépossédés, la mise en œuvre se faisant sans possibilité de suivi citoyen. En effet, la décision finale demeure dans les mains des représentants élus, et tout dépend alors de leur volonté d'associer ou pas les citoyens à l'ensemble du projet.

Une autre piste correspond alors à celle des processus délibératifs⁷, qui impliquent davantage les citoyens dans la discussion de problématiques d'intérêt communs. Toutefois, ceci s'adressera à des groupes plus restreints, engagés dans des procédures inscrites dans un temps plus long. Des expériences sont déjà à l'œuvre, associant des panels citoyens de façon temporaire ou permanente au travail des assemblées élues, notamment en Communauté germanophone⁸ et dans des instances de la Région bruxelloise⁹. Ces assemblées, ou commissions, ont pour but de produire des recommandations et d'orienter le travail parlementaire, mais de nouveau leur rôle est consultatif, et l'application des recommandations relèvera du vote des assemblées élues.

Impliquer les citoyens: les modalités d'organisation

Ces différentes pratiques nécessitent la mise en place d'un cadre de fonctionnement. Comment, par exemple, se forment les comités, commissions et autres assemblées? Si dans le cadre de la participation citoyenne, la base volontaire semble aller de soi, qu'en est-il des assemblées délibératives? Comment assurer en leur sein une réelle représentativité des composantes de la société, en termes d'âge, de genre ou de classe?

Dans le cas des commissions délibératives, il est fait recours au tirage au sort. Dans les Cantons de l'est, toute personne résidant sur le territoire concerné, âgée de plus de 16 ans est susceptible d'être appelée à siéger. Les commissions en Région bruxelloise sont de composition mixte, un quart d'élus, trois-quarts de citoyens tirés au sort en deux temps : une première étape invitant

⁷ Vocabulaire Politique du CRISP, notice sur la démocratie délibérative : [démocratie délibérative | CRISP asbl](#)

⁸ Voir les pages consacrées au Dialogue Citoyen sur le site de la Communauté germanophone : [Qu'est-ce que l'Assemblée Citoyenne ? - Bürgerdialog in Ostbelgien](#)

⁹ Voir la page consacrée aux commissions délibératives sur le site [democratie.brussels](#) : [Une commission délibérative, c'est quoi ? - democratie.brussels](#)

10.000 citoyens résidant dans la Région et âgés de plus de 16 ans, une seconde parmi ceux d'entre eux ayant répondu positivement.

Différents dispositifs permettent aux participants de dégager le temps nécessaire, des défraiements, des jetons de présence, des frais de déplacement sont prévus, ainsi que des formations au fonctionnement des assemblées. On pourrait dès lors envisager de telles procédures, de tels aménagements, dans le cadre de conseils de quartiers qui ne seraient plus des organes participatifs mais délibératifs, avec une capacité réelle d'orientation des politiques locales.

Toutefois, on peut se demander si, malgré les aménagements matériels et financiers, l'expression de toutes et tous, ainsi que la prise en compte de cette parole, est assurée. Les dynamiques des groupes ne risquent-elles pas de reproduire les systèmes de domination présents dans la société?

Nombreux sont les écueils possibles... Il existe néanmoins des méthodes déjà appliquées afin de limiter tant que faire se peut les risques identifiés. Si la sociocratie¹⁰ peut être perçue comme une méthode managériale visant à éliminer la conflictualité et faisant appel à une bienveillance qui devient un concept galvaudé, les techniques d'animation qui en découlent restent des outils utiles à la gestion des dynamiques de groupe et à la répartition équitable des expressions. De même, la prise de décision par consentement - à différencier du consensus, si elle peut s'avérer chronophage, n'en est pas moins efficace pour une plus grande adhésion du groupe au résultat des travaux. Pour citer la notice wikipédia relative à la sociocratie, la décision par consentement se définit comme suit: *Il y a consentement quand personne n'a d'objection importante et raisonnable. Quand une objection est émise dans un groupe sociocratique, la personne qui a émis l'objection et les autres membres du groupe travaillent ensemble à la lever. S'ils y arrivent, la décision est prise.* Ces méthodes ne représentent donc pas une panacée, mais un ensemble de pratiques susceptibles de favoriser le travail collectif, ni plus, ni moins.

Changer le fonctionnement par la base

Impliquer les citoyens, leur redonner prise sur les politiques qui impactent leur quotidien, est donc une démarche possible, mais qui demande un réel travail sur les modalités de cette implication.

D'une part parce que les processus sont à comprendre et assimiler par toutes et tous. Et il n'est pas seulement question des citoyens en perte de confiance - ou en demande d'une plus grande participation, mais aussi des élus empêtrés dans le "on a toujours fait comme ça". La résistance

¹⁰ La sociocratie désigne un mode de gouvernance partagée permettant aux organisations, quelle que soit leur taille, de fonctionner de façon plus efficiente selon un mode auto-régulé impliquant des prises de décision distribuées à chaque niveau de la structure.

au changement, la capacité d'inertie sont les principaux écueils que rencontrent les démarches participatives et délibératives.

D'autre part, parce qu'il s'agit, dans la situation actuelle, de modifier des institutions préexistantes et perçues comme fonctionnelles. Or la crise de confiance envers les institutions représentatives illustre la nécessité de revoir ce fonctionnement. La voie autoritaire n'étant pas pour nous acceptable, c'est donc un apprentissage collectif de ces nouveaux modes de décision - pourtant vieux comme les luttes sociales- qui emporte notre adhésion. D'abord et avant tout par le soutien et la mise en valeur de cet outil primordial qu'est l'éducation populaire.